

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Département de  
**SEINE ET MARNE**

DEL2014\_ 0147

Arrondissement de  
**TORCY**

**COMMUNE DE NOISIEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des délibérations du Conseil Municipal**

Canton de  
**NOISIEL**

**SEANCE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2014**

*L'an deux mille quatorze, le vingt sept juin, à 20h30*

*Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 19 juin 2014, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VACHEZ, Maire de Noisiel*

**PRESENTS** : M. VACHEZ, M. DIOGO, M. SANCHEZ, MME DODOTE, M. MEYER, MME TROQUIER, M. VISKOVIC, MME NAKACH (arrivée à 20h55 lors de l'examen du point n°1), MME NEDJARI, M. BEAULIEU, MME BEAUMEL, M. RATOUCHNIAK, MME CAMARA NDOMBELE, MME JULIAN, M. FONTAINE, MME MONIER, M. NYA NJIKÉ, MME ROTOMBE, M. CALAMITA, MME COLLETTE, M. BARDET, M. ROSENMANN, M. DRAMÉ, MME THIRON, M. KRZEWSKI

**ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES**

<i>Madame NATALE</i>	<i>qui a donné pouvoir à Madame ROTOMBE</i>
<i>Monsieur TIENG</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur FONTAINE</i>
<i>Madame DAGUILLANES</i>	<i>qui a donné pouvoir à Madame MONIER</i>
<i>Monsieur MAYOULOU NIAMBA</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur VISKOVIC</i>
<i>Madame VICTOR</i>	<i>qui a donné pouvoir à Madame TROQUIER</i>
<i>Madame PELLICIOLI</i>	<i>qui a donné pouvoir à Madame THIRON</i>
<i>Monsieur TEBALDINI</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur KRZEWSKI</i>
<i>Monsieur KAPLAN</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur DRAMÉ</i>

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Patricia JULIAN

*Arrivée de Madame NAKACH à 20h55 pendant l'examen du point n°1 de l'ordre du jour*  
*Sortie de Monsieur FONTAINE lors de l'examen du point n°9 de l'ordre du jour*  
*Sortie de Madame BEAUMEL lors du vote des points n°14 et n°15 de l'ordre du jour*  
*Sortie de Madame NEDJARI lors du vote des points n°24 et n°25 de l'ordre du jour*

**Point n° 23 : Conditions de recrutement d'un responsable du secteur Politique de la Ville**

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2014

Application agréée E-legalite.com

077-217703370-20140627-DEL2014\_0147-DE

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,*

*VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,*

*VU la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,*

*VU le tableau modifié des effectifs du personnel territorial de Noisiel annexé au budget 2014,*

**CONSIDÉRANT** *la déclaration de création ou de vacance d'emploi n° 3098 publiée le 06 juin 2014 par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne,*

**CONSIDÉRANT** *la nécessité de fixer les conditions de recrutement pour pourvoir à l'emploi de responsable du secteur politique de la ville vacant au 01/08/2014 dont le profil requis est*

**LE SAVOIR**

*Culture générale*

*Connaissance des collectivités locales*

*Connaissance des dispositifs relevant de la politique de la ville, de la cohésion sociale et de l'emploi*

*Législation*

*Finances publiques*

**LE SAVOIR-FAIRE**

*Grand sens de l'organisation*

*Capacités rédactionnelles*

*Maîtrise des techniques de conduite de projet et de travail en transversalité*

*Elaboration et mise en œuvre des projets*

*Facilité d'expression (prise de parole en public)*

*Savoir manager*

*Techniques de communication*

*Capacité à négocier*

*Capacité d'improvisation (en cas de problèmes techniques ou humains)*

**LE SAVOIR-ETRE**

*Forte motivation*

*Rigueur, méthode et autonomie*

*Esprit d'équipe*

*Facilité d'adaptation à l'environnement*

*Sens des relations et de la communication*

*Prises d'initiatives*

**CONSIDÉRANT** *que la vacance d'emploi précitée n'a donné lieu à aucune candidature pour un accès à cet emploi par voie statutaire,*

**CONSIDÉRANT** *l'avis du Bureau Municipal du 16 juin 2014,*

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE** de pourvoir l'emploi de Responsable du service politique de la ville, par contrat d'engagement, pour un candidat compte tenu des qualifications détenues à savoir :

- titulaire d'un master 2 « politiques urbaines intégrées dans l'espace euro-méditerranéen »
- pratique professionnelle de quatre années de chargé de mission « développement local »

**FIXE** les modalités de recrutement suivantes :

- Statut d'agent non titulaire dans le cadre de l'article 3-3-2 et de l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
- Grade d'attaché de catégorie A au 1<sup>er</sup> échelon IB 379 IM 349, à temps complet,
- Durée du contrat de trois ans, renouvelable suivant la réglementation en vigueur,
- Application du régime indemnitaire lié au cadre d'emplois des attachés et aux fonctions exercées.

**PRÉCISE** que l'intéressé aura pour missions :

- La conduite de la stratégie en matière de politique de la ville, de la cohésion sociale, en développant les projets en partenariat et en associant les populations concernées.
- D'assister le responsable de service dans la mise en œuvre et le suivi du projet de requalification du quartier du Lizard,
- La coordination, en lien avec les partenaires institutionnels, et en étroite collaboration avec les services de la ville, de la Communauté d'Agglomération de Marne la Vallée et de l'Etat, du CUCS et des dispositifs afférents,
- Le pilotage des actions du secteur emploi,
- La coordination de la vie des quartiers,
- De contrôler la gestion administrative du service,
- D'assurer l'intérim de la responsabilité du service en cas d'absence du responsable.

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget 2014 et suivants.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.*

*La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

D. Vachez

Daniel VACHEZ



Transmis au représentant de l'Etat le

02 JUL. 2014

Publié le

02 JUL. 2014

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2014

Application agréée E-legalite.com

077-2177 03370-2014 0627-DEL2014\_0147-DE